

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC **PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (L. 181-10-1 DU** **CODE DE L'ENVIRONNEMENT)**

Création **d'un poulailler d'élevage de 80 000 poulettes futures pondeuses** **et de** **deux bâtiments destinés à l'élevage de 60 000 poules pondeuses plein air** **SCEA ÉLEVAGE AVICOLE DU VAL D'EVRE – MONTREVAULT-SUR-EVRE**

Objet de la consultation : demande d'autorisation environnementale, déposée par la société SCEA ÉLEVAGE AVICOLE DU VAL D'EVRE, pour un projet de création d'un poulailler d'élevage de 80 000 poulettes futures pondeuses et de deux bâtiments destinés à l'élevage de 60 000 poules pondeuses plein air au lieu-dit « La grande forêt » à Le Fief Sauvin, commune déléguée de Montrevault-sur-Evre. Ce projet étant soumis à évaluation environnementale, l'étude d'impact et son résumé non technique figurent au dossier mis à la consultation du public.

Période de la consultation et de la mise à disposition du dossier : **du mercredi 18 février 2026 à 09 h00 au lundi 18 mai 2026 à 17 h00.**

Pendant la durée de la consultation, **le dossier de demande d'autorisation environnementale** (certaines pièces et/ou avis seront mis en ligne au cours de la consultation dont l'avis de l'autorité environnementale) **est consultable :**

- sur le site internet dédié à la consultation : <https://www.registre-numerique.fr/elevageavicolepleinair-montrevault> également accessible depuis le site internet des services de l'État en Maine-et-Loire (www.maine-et-loire.gouv.fr)
- sur support papier, après demande présentée sur place en préfecture (DCPPAT/BPEF – Place Michel Debré – 49 934 ANGERS CEDEX 9) au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de la présente consultation, selon les modalités prévues à l'article D. 123-46-2 du Code de l'environnement.

Pendant la durée de la consultation, **le public pourra formuler ses observations et propositions :**

- sur le registre numérique dédié : <https://www.registre-numerique.fr/elevageavicolepleinair-montrevault>
- par courrier électronique à l'adresse : elevageavicolepleinair-montrevault@mail.registre-numerique.fr
- par courrier postal en mairie de Montrevault-sur-Evre – 2 rue Arthur Gibouin – BP 10 024 – Montrevault 49 110 Montrevault-Sur-Èvre, à l'attention de Annick BIDEt, retraitée cadre de la fonction publique, désignée commissaire enquêtrice ;
- lors des permanences organisées par la commissaire-enquêtrice.

Les observations et propositions du public émises par courrier postal, par courrier électronique ou par tout autre moyen sont consignées par la commissaire-enquêtrice sur le registre numérique dédié à la consultation.

Madame Annick BIDEY, retraitée cadre de la fonction publique, est désignée en qualité de commissaire-enquêtrice pour assurer cette consultation (M. Bernard BEAUPERE, inspecteur d'académie à la retraite est désigné commissaire-enquêteur suppléant);

La commissaire enquêtrice organise les permanences en mairie de Montrevault-sur-Evre

2 rue Arthur Gibouin – BP 10 024 – Montrevault 49 110 Montrevault-Sur-Èvre :

– jeudi 5 mars 2026 de 14h00 à 17h00,

– lundi 18 mai 2026 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront rendus publics sur le site internet de la consultation au plus tard à la date de la publication de la décision.

Coordonnées de l'autorité compétente pour prendre la décision et auprès de laquelle il est possible d'obtenir des précisions sur les conditions dans lesquelles les observations et propositions peuvent être émises : Préfet de Maine-et-Loire – DCPAT/BPEF – Place Michel Debré – 49 934 ANGERS CEDEX 9 ou pref-icpe-consultation-du-public@maine-et-loire.gouv.fr

Type de décision susceptible d'intervenir en fin de procédure : décision d'autorisation, le cas échéant assortie de prescriptions, ou décision de refus.

Coordonnées du pétitionnaire auprès duquel il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires : M. Bertrand RIPOCHE – bripoche@od2m.fr.